



**DEPARTEMENT DES LANDES
ARRONDISSEMENT DE DAX
COMMUNE DE BEYLONGUE**

**MAIRIE
DE
BEYLONGUE**

Nombre de conseillers élus

11

Conseillers en fonction

11

Conseillers présents et/ou représentés

8

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 21 Mai 2025 à 20h00

Sous la présidence de Mr Jean Didier BATBY, Maire.

Membres présents : BATBY Jean Didier, BAYLE Christine, DANTHEZ Céline, DUPIN Cyril, LASCARAY Marc, MARION Karine, MORLAES Olivier, PIGNIER Adeline.

Etaient Absent(e)/Excusé(e) : BOINOT Mathilde (a donné procuration à MARION Karine), BOUHEYRE Christophe, TARDAN Sébastien.

Secrétaire de séance : Mme Karine MARION

Date de la convocation : Le 16/05/2025

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du :
20 Mars 2025 de 20h00

PVCM20250521_1

Sollicitation de la subvention relative aux Fonds d'Equipement des Communes 2025

DCM20250521_001

Vu l'opération « Rénovation du logement communal, sis 45 Route de la Gare, 40370 BEYLONGUE » et l'opération « Rénovation de la salle polyvalente » toutes deux inscrites au Budget Primitif de l'exercice 2025 ;

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée délibérante les travaux à envisager sur le logement communal, sis 45 Route de la Gare, ainsi que les travaux à réaliser pour la rénovation de la salle polyvalente :



LIBELLE DES TRAVAUX	MONTANT HT
Réhabilitation électrique du logement communal	13 025,04 €
Travaux de menuiseries_Salle polyvalente	3 114.65 €
TOTAL HT	16 139,69 €

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, décide à l'**UNANIMITE** :

- De solliciter, pour cette opération, la subvention du Fonds d'Equipement des Commune au titre de l'année 2025, auprès du Conseil Départemental des Landes.

Délibération autorisant Monsieur le Maire, Jean, Didier BATBY, ou son 1^{er} Adjoint, Cyril DUPIN, à signer l'acte de cession de la parcelle cadastrée section E_numéro 480 – Vente à la SCI DU REY – SIRET 94174392400016 R.C.S. DAX – Gérant DUBERNET David

DCM20250521_002

Vu le plan de bornage établi le 28/12/1983 par M. Robert BRANCHARD, géomètre expert à TARTAS,

Vu la délibération du 13 juillet 2022 portant le numéro 202236_13_07, portant sur la vente d'un lot de terrain à bâtir, Lotissement du Bourg, N° 84 Impasse du Petit Rey, cadastrée section E n° 480, pour une contenance de 1100 mètres carrés,

Vu le plan de rétablissement de limites établi en mars 2024 par l'entreprise DUNE, géomètres experts à YGOS-SAINT-SATURNIN,

Vu l'étude préalable à l'implantation d'un dispositif d'assainissement non collectif et d'une filière de gestion des eaux pluviales pour le projet de construction d'une maison individuelle, établi en date du 11/12/2023 par l'entreprise DUNE, géomètres experts à YGOS-SAINT-SATURNIN,

CONSIDERANT la convention de réservation signée le 31/01/2025 entre la SCI DU REY, domiciliée 48 Impasse du Petit Rey, 40370 BEYLONGUE, représentée par son Gérant, Monsieur David DUBERNET, demeurant 48 Impasse du Petit Rey, 40370 BEYLONGUE, et la Commune



représentée par son Maire, Jean, Didier BATBY, par laquelle la SCI DU REY, domiciliée 48 Impasse du Petit Rey, 40370 BEYLONGUE, représentée par son Gérant, Monsieur David DUBERNET,

s'engage à acquérir, Lotissement du Bourg, N° 84 Impasse du Petit Rey, cadastrée section E n° 480, un terrain de 1100 mètres carrés, pour y édifier une maison d'habitation, moyennant la somme globale de VINGT ET UN MILLE CENT VINGT EUROS (21 120 €), TVA sur marge incluse.

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à prendre connaissance de ces documents et à délibérer sur l'opportunité de la vente de ce lot à la SCI DU REY, domiciliée 48 Impasse du Petit Rey, 40370 BEYLONGUE, représentée par son Gérant, Monsieur David DUBERNET.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'UNANIMITE, des membres présents,

AUTORISE Monsieur le Maire, Jean, Didier BATBY, ou son 1er Adjoint, Monsieur Cyril DUPIN, à signer l'acte de cession, à intervenir en vue de la vente à la SCI DU REY, domiciliée 48 Impasse du Petit Rey, 40370 BEYLONGUE, représentée par son Gérant, Monsieur David DUBERNET, du lot N° 84 Impasse du Petit Rey, cadastrée section E n° 480, Lotissement du Bourg, d'une contenance de 1 100 m² moyennant le prix de VINGT ET UN MILLE CENT VINGT EUROS (21 120 €), TVA sur marge incluse, que les intéressés s'engagent à payer comptant à la signature de l'acte y compris les frais afférents à cette vente, et indique que cette transaction s'effectuera auprès de l'Office notariale de Maître Christophe BALLU, notaire à RION DES LANDES (40370).



Table des délibérations de la séance du 21/05/2025

DCM20250521_001 : Sollicitation de la subvention relative aux Fonds d'Equipement des Communes 2025

DCM20250521_002 : Délibération autorisant Monsieur le Maire, Jean, Didier BATBY, ou son 1^{er} Adjoint, Cyril DUPIN, à signer l'acte de cession de la parcelle cadastrée section E_numéro 480 – Vente à la SCI DU REY – SIRET 94174392400016 R.C.S. DAX – Gérant DUBERNET David

Divers

--

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.
